

# Strabisme et/ou amblyopie

(janvier 2017)

---

## Explication

Les programmes de dépistage du strabisme, ainsi que les inquiétudes de parents d'enfants qui ont une mobilité anormale d'un œil, un œil qui louche ou un œil dont la vision est faible exigent des médecins qu'ils sachent détecter ce genre de trouble et qu'ils connaissent les premières étapes de prise en charge. L'omission de détecter et de traiter ce genre de trouble en temps opportun peut entraîner un trouble de la vision, ainsi que des conséquences psychosociales et professionnelles.

## Étiologie

(liste non exhaustive)

- Ésotropie (strabisme convergent ou interne, loucherie) -- congénitale et acquise
- Strabisme transitoire (p. ex. à moins de 4 mois)
- Strabisme idiopathique (ésotropie et exotropie)
- Strabisme neurogène (p. ex. parésie du nerf crânien)
- Strabisme myogène (p. ex. limitation mécanique, défaut de la jonction neuromusculaire, maladie ou inflammation musculaires)
- Strabisme sensoriel (perte de vision due à des anomalies oculaires organiques provoquant le strabisme)
- Amblyopie sans strabisme

## Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient ayant un strabisme et/ou une amblyopie, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge en temps opportun. En particulier, il devra déterminer le type de strabisme et établir l'urgence d'une intervention afin de prévenir l'apparition d'une amblyopie importante.

## Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient ayant un strabisme et/ou une amblyopie, ou des antécédents de facteurs de risque de ces affections, le candidat devra

- déterminer les facteurs de risque de l'apparition d'un strabisme ou d'une amblyopie chez un enfant (p. ex. prématurité, antécédents familiaux);
- énumérer et interpréter les composantes clés de l'anamnèse et de l'examen physique, en accordant une attention particulière :
  - a. à la distinction entre le pseudo-strabisme (p. ex. configuration des paupières) et le strabisme véritable;
  - b. à un examen oculaire approfondi, y compris un examen de l'acuité visuelle, s'il y a lieu;
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
  - a. selon les facteurs de risque ou les constatations cliniques, déterminer si le patient a besoin d'autres examens ou doit être adressé à un spécialiste;
  - b. conseiller les parents à propos d'une prise en charge en temps opportun du strabisme, afin de prévenir l'apparition d'une amblyopie.